Manipulation de Patients par des Paramédicaux (MPP)

Objectif de la formation

Le paramédical vise à rendre tout intervenant en structue d'être capable de contribuer à la supression ou à la réduction des risques professionnels auxquels il est exposé. Véritable acteur de la prévention, il peut proposer des améliorations de ses différentes situations de travail visant à répondre aux besoins techniques, organisationnels et humains et à l'amélioration de la qualité des soins et la sécurité des personnes malades ou à mobilité réduite. Il est également en mesure de développer un comportement adapté en cas de dysfonctionnement, d'incident ou d'accident sur son lieu de travail. Cette aptitude ne peut être confondue avec un niveau de classification professionnelle.



Contenu de la formation

Cerner le dispositif MPP dans sa globalité (Prévention), définition de la prévention, Les différents acteurs de la prévention, les deux rôles de l'Acteur Prévention Secours (préventeur et secouriste), les enjeux de la prévention

Situer l'importance des atteintes à la santé liées à l'activité physique (Prévention), les notions d'AT-MP, les notions de danger, risques et dommages, les notions de base d'anatomie-physiologie, les différentes atteintes de l'appareil locomoteur

Analyser sa propre situation de travail et dégager des pistes de solutions (Prévention), la notion de situation de travail, les déterminants de l'activité et propositions d'amélioration, les principes généraux de la prévention, la construction et la hiérarchisation de pistes de solutions

Mettre en pratique les principes de sécurité physique et d'économie d'effort (Prévention), maîtriser les techniques de manutention manuelle des personnes (selon l'age), utiliser les aides techniques à disposition aux moments adéquats

Méthode pédagogique

- Exposés et débats, Travaux de groupe, mise en situation simulée

Matériel pédagogique

- Films, supports Power Point, documents de référence de l'INRS, plan d'intervention, documents de repères pour l'aménagement du poste de travail, matériel médicalisé d'aide à la personne, outils pédagogiques, livrets de formation

Durée, Modalités

- Au minimum 14 heures en face à face pédagogique, auxquelles il convient d'ajouter en tant que de besoin le temps nécessaire pour traiter les conduites particulières à tenir liées "aux risques spécifiques de l'entreprise" pour un groupe de 10 stagiaires maximum
- Personne travaillant dans le secteur hospitalier, maison de retraite, aide à la mobilité

Qualification du formateur et Certification

- Formateur en "Acteur Prévention Secours Aide Soins à Domicile et "Aide à la Mobilité"
- A l'issue de la formation, le stagiaire recevra une attestation de formation d'aide à la personne



Organisme de Formation Professionnelle Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 11 95 04753 95

Agence Eure - 27600 Ailly ◆ Agence Val d'Oise - 95510 Aincourt

Siège social : 17 rue de la Chapelle Saint Sauveur - 95510 Aincourt

SAS au capital de 3 000 € - SIRET : 509 118 600 00014